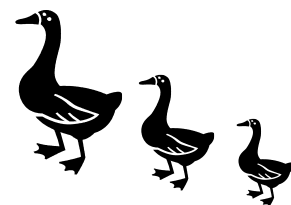




BLODELSHEIM INFOS D'GANZ - INFO...



www.blodelsheim.fr

Facebook : Mairie de Blodelsheim

PanneauPocket

Février 2022

Étant donné l'évolution de la crise sanitaire COVID-19, aucune projection, même à court terme, n'est possible !
Certaines informations données dans le présent numéro sont donc susceptibles de subir des modifications.

Don du sang Jeudi 24 février



Les réserves de sang
sont très faibles.

**Nous sommes tous concernés !
Mobilisons-nous !**

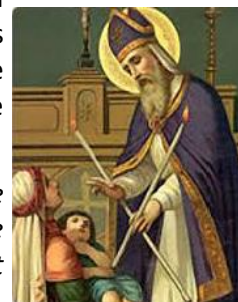


Fête patronale de la Saint-Blaise

Toute la population est invitée à prendre part à l'office du
dimanche 6 février à 10h00 en l'Église de Blodelsheim.

A l'issue de l'office, M. le Curé Armand MARTZ procèdera à la bénédiction des gorges ainsi que de la nouvelle porte d'entrée de l'église en présence du Vicaire Général M. Hubert SCHMITT.

Saint Blaise est le patron de la paroisse de Blodelsheim. La légende raconte que l'évêque Saint Blaise a sauvé un enfant blessé par une arête coincée dans la gorge.



Théâtre alsacien de Blodelsheim



Internet...Ender Net



**DATES
MODIFIÉES**



MAISON
DES RUMES
HYDRIA
CULTURE
BLODELSHEIM

Comédie de Claude HERMANN mise en scène par Denis BIXEL

KEMBS-ESPACE RHENAN

Vendredi 4 février à 20h - Samedi 5 février à 20h

Dimanche 6 février à 15h

Réservations: 03 89 62 89 10 ou 03 89 48 32 84

Ou christiane.ull@wanadoo.fr

FESSENHEIM

Samedi 26 février à 20h15 - Dimanche 27 février à 15h

Réservations: 06 75 90 56 27

ou resa.tablod@gmail.com



BLODELSHEIM (dates modifiées)

Vendredi 4 mars à 20h30 - Samedi 5 mars à 20h15 -

Dimanche 6 mars à 15h

Réservations: 06 75 90 56 27

ou resa.tablod@gmail.com

Commémoration de la libération de notre village le 8 février 1945



Le mardi 8 février,



le Maire et le Conseil municipal
déposeront une gerbe
au Monument aux Morts à 18h30



Les cloches de l'église sonneront à 18h35 en mémoire
des victimes des dernières guerres aussi que de tous
ceux qui ont perdu la vie durant la crise actuelle.

TOUS RESPONSABLES DE NOTRE CADRE DE VIE !



⇒ **Le déneigement** : les riverains de la voie publique sont tenus de maintenir en état de propreté et de sécurité les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs immeubles. Lors des épisodes de neige ou de verglas, les riverains sont tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs, en dégagant celui-ci autant que possible. La neige est à entasser à un endroit qui ne risque en aucun cas de gêner la circulation et l'écoulement dans les égouts.

S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage de la voie publique doivent se faire sur un espace d'environ 1 m de largeur à partir du mur de façade, de la clôture ou de la limite de parcelle.

En cas de verglas, il convient de jeter du sable ou du sel sur la voie publique devant les immeubles.

⇒ Chaque propriétaire est responsable **de l'entretien de son terrain**. Pour des raisons de salubrité publique, il ne doit pas comporter de décharge sauvage de déchets, ou de détritux.

⇒ Les **propriétaires de chiens** sont responsables de toutes dégradations que peuvent causer leur animal (**déjections canines et autres**). Merci à eux de se munir de sacs pour ramasser les déjections de leur animal sur les trottoirs et les pelouses fréquentés par les enfants. Pour rappel, des totems « toutou propre » sont à disposition dans le village.



⇒ Il faut veiller à la **taille ou à l'élagage de toute végétation plantée en bordure de trottoir** et/ou de voirie. Elle ne doit pas dépasser l'aplomb en limite du domaine public, ni toucher les câbles électriques, téléphoniques, les panneaux de signalisation ou le réseau d'éclairage public. Une végétation non entretenue peut masquer la visibilité des automobilistes ou gêner la circulation des piétons sur les trottoirs.



⇒ **Les feux de jardin sont interdits.**



HALTE AUX INCIVILITÉS



Nous avons la chance de disposer de points d'apports volontaires (PAV) neufs et esthétiques près de la salle polyvalente ainsi que d'une déchèterie ! Néanmoins, chaque semaine, des dépôts « sauvages » autour des PAV sont à déplorer ! Cela génère des nuisances, un surcoût dans le traitement et des problèmes de salubrité publique !

Nous sommes tous concernés par cette problématique bien trop récurrente.

Participons tous à préserver notre cadre de vie en luttant contre les incivilités !

Merci de signaler toute indécatesse que vous constateriez, aux brigades vertes.

GRANDE CONSULTATION CITOYENNE

L'Alsace doit-elle sortir du Grand Est pour redevenir une région à part entière ?

Prononcez-vous avant le **15 février** :

- Soit par internet en flashant le QR code ci contre ou sur www.alsace.eu/participation
- Soit par bulletin : à découper et à déposer dans un des points d'accueil : www.alsace.eu/points-accueil
- Soit par voie postale en renvoyant le bulletin à l'une des adresses suivantes :

Collectivité européenne d'Alsace – Place du Quartier Blanc – 67000 Strasbourg ou

Collectivité européenne d'Alsace – 100 Avenue d'Alsace – 68000 Colmar

BULLETIN DE PARTICIPATION Grande Consultation Citoyenne



La Collectivité européenne d'Alsace, née le 1^{er} janvier 2021 de la fusion des deux conseils départementaux alsaciens, souhaite aujourd'hui un nouvel élargissement de ses compétences pour redevenir une région à part entière.

L'Alsace doit-elle sortir du Grand Est pour redevenir une Région à part entière ?

OUI

NON

Nom..... Prénom.....

Date de naissance..... Code postal.....



Inscription sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?

N'oubliez pas de vous inscrire !

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars en Mairie ou par courrier.

Cette inscription est indispensable pour avoir le droit de voter.

Comment s'inscrire ?

- **En ligne**, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- **En Mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- **Par courrier** adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

ÉLECTIONS : à vos agendas !

☞ Les **10 et 24 avril** : les deux tours de l'élection **présidentielle**.

Ce sera la douzième en France sous la Ve République.

☞ Les **12 et 19 juin** : les deux tours des élections **législatives**.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - UNC 68

Vous avez fait votre service militaire, vous avez pris part à des opérations extérieures, vous vous êtes engagés au service de l'état : policiers, gendarmes, pompiers, douaniers..., vous êtes une personne qui partage nos valeurs : action sociale, défense des droits, civisme, mémoire, vous êtes veuf ou veuve d'Ancien Combattant, vous voulez vous investir dans une association combattante au passé prestigieux et centenaire mais toujours jeune ; venez nous rejoindre, contactez le président de l'association locale Monsieur Yvan Hammer tél. 03 89 4850 38 ou le siège départemental de l'UNC (3, avenue de Lattre de Tassigny 68000 Colmar) tél. 03 89 23 66 80 (le lundi et jeudi), adresse mail : unc68@wanadoo.fr



Vous fêtez vos Noces d'or, de diamant ou de palissandre cette année ?

Faites-vous connaître en Mairie afin de participer à la réception organisée par la Commune.

NB : nous ne disposons pas des éléments relatifs aux mariages célébrés dans d'autres communes.



RECENSEMENT CITOYEN

Vous êtes né(e) en 2005 et vous n'avez pas réceptionné de courrier vous invitant à vous faire recenser ?

Merci de vous présenter en Mairie muni de votre livret de famille et de votre carte d'identité.

L'attestation de recensement est obligatoire pour se présenter aux examens, concours, y compris permis de conduire.

MAIRIE

39 rue du Général de Gaulle
☎ 03 89 48 60 54 ☎ 03 89 48 59 66
✉ mairie@blodelsheim.fr

Horaires : Lundi au Vendredi : 9h à 12h
Lundi au Mercredi : 15h à 17h30
Jeudi : 15h à 18h30
Vendredi après-midi fermée

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS RHIN-BRISACH

16 rue de Neuf-Brisach
68600 VOLGELSHEIM
 ☎ 03 89 72 56 49
www.paysrhinbrisach.fr

Economie, tourisme, manifestation, petite enfance, jeunesse, assainissement, déchets...

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Lundi : 10h-12h15 / 14h-16h45
Mardi : Fermée le matin / 14h-16h45
Mercredi : 10h-12h15 / 14h-16h45
Jeudi : FERMÉE
Vendredi : 10h-12h15 / 14h-16h45
Samedi : 9h-16h45

Horaires
d'hiver

ÉCOLE MATERNELLE DEWATRE

Rue du Colonel Dewatre
☎ 03 89 48 61 65

ÉCOLE PRIMAIRE LES TILLEULS

41 rue du Général de Gaulle
☎ 03 89 48 61 14

PÉRISCOLAIRE « LA FARANDOLE »

44 rue du Général de Gaulle
☎ 09 64 40 45 08

RELAIS POSTE

68 rue du Général de Gaulle
☎ 03 89 48 60 64
Lundi au Vendredi : 5h30 à 12h
et de 14h à 19h
Samedi : 5h30 à 12h et de 14h à 17h
Dimanche et jours fériés : 8h à 12h

OFFICE DE TOURISME

6 places d'Armes
68600 NEUF-BRISACH
☎ 03 89 72 56 66
www.tourisme-paysrhinbrisach.com

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Assistante sociale du Pôle gérontologique
Audrey SCHUH : ☎ 03 89 49 67 20

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

4 rue des Vosges 68600 NEUF-BRISACH
☎ 03 89 72 54 35
✉ t068014@dgfip.finances.gouv.fr

Lundi et mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 16h
Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h

Les activités du club « évasion » Février 2022

SORTIES VÉLOS POUR TOUS :

▪ Groupe 1

Les sorties vélos du groupe 1 sont suspendues pendant le mois de février : **reprise de l'activité au printemps en fonction de la météo.**



▪ Groupe 2

Circuit d'environ 4 heures à la vitesse de 20 à 25 km/h (en fonction du dénivelé)

Rendez-vous tous les dimanches devant la MJC à 8h00 (se renseigner auprès de Stanislas avant le départ – l'horaire peut varier en fonction de la météo)

Responsable-renseignements : Stanislas MYLLE : Milou59_8@hotmail.fr -
Tél : 06 83 54 60 66

RANDONNÉE PEDESTRE POUR TOUS :

Lundi 21 février : Balade de 2h30 à 3h00 en plaine

Rendez-vous devant la MJC à 13h30

Renseignements : Claude THUET - Claude.thuet@sfr.fr –
Tél : 03 89 48 56 09



**Il n'y aura pas de sortie en montagne au mois de février
Reprise en mars 2022.**

JEUX DE SOCIÉTÉ

Tous les lundis après-midi de 14h à 18h à la MJC venez partager un moment de convivialité autour des jeux de société : cartes, échecs ou tout jeu selon demande...

Pass vaccinal obligatoire

Renseignement Bernard BERINGER : 09 72 06 32 40



Section TAROT de la MJC

Vous êtes amateur de tarot ?
Vous avez envie d'apprendre ou d'affronter
d'autres joueurs ?



Rejoignez le cercle de tarot de la MJC de Blodelsheim, tous les **vendredis** des semaines **paires**, de 20h00 à 1h00.

Pour tout renseignement, contactez
Antoine Wild au 06 06 64 55 26
ou Alexandre Caritey au 06 16 98 94 15.



REPAIR CAFÉ

Samedi **19 février** à **KUNHEIM**,
Salle Kegreiss, 57 rue Principale

Samedi **3 mars** à **APPENWIHR**,
Salle des fêtes, 8 rue des Bleuets

Samedi **9 avril** à **FESSENHEIM**
Pépinière d'entreprises, 1 rue de l'Europe

Entrée libre – De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Merci de ne venir qu'avec des objets facilement transportables.

Contact : Louise Schalk – louise.schalk@paysrhinbrisach.fr – 06 74 67 68 03



GAZ - ELECTRICITE :

Urgence gaz naturel : 0 800 47 33 33 (N° vert)

Raccordement gaz naturel

09 69 36 35 34 ou www.grdf.fr

Urgences électricité : 09 726 750 88

Raccordement électricité

09 69 32 18 45 ou www.enedis.fr

Fournisseurs de gaz naturel et d'électricité
0 800 112 212 ou www.energie-info.fr

Service gestionnaire de l'EAU POTABLE :
Mairie de Blodelsheim

Service gestionnaire de l'ASSAINISSEMENT :
Communauté de communes Pays Rhin-Brisach

SANTÉ

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE :

Marie LACK-Olivier WIPF-Pierre FETTIG
03 89 52 62 84

4 rue Victor Hugo à Fessenheim

CABINET D'OSTÉOPATHIE

06 21 01 46 19 : Marie LACK

SAGE-FEMME :

Gwennaëlle DROITCOURT : 07 83 08 53 04

MEDECINS DE GARDE :

Cabinet médical de Fessenheim :
03 89 48 61 05

PHARMACIES DE GARDE : pharma68.fr

CABINETS INFIRMIERS :

BLODELSHEIM : 06 72 18 25 16

FESSENHEIM : 03 89 48 58 38

RUMERSHEIM-LE-HAUT : 03 89 75 74 46

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18 ou 112 (portable)

SAMU : 15

BRIGADES VERTES : 03 89 74 84 04

COMCOM BUS : 03 89 61 57 36

ASSOCIATION P.I.R.A : 07 67 19 32 36

AMBULANCES ENSISHEIM : 03 89 81 02 73

CABINET MEDICAL FESSENHEIM : 03 89 48 61 05

CENTRE ANTI-POISON STRASBOURG : 03 88 37 37 37

SOS MAINS MULHOUSE : 03 89 32 55 07

PERMANENCES DE LA CPAM

les 2^{ème} et 4^{ème} mardis **uniquement sur RDV**
au 36 46 ou ameli.fr

Au 2 rue du Rhin à FESSENHEIM
(ancien siège de la ComCom)

GENDARMERIE DE BLODELSHEIM

03 89 83 79 40

Ouverture le lundi, mercredi et samedi

**Pour une parution dans le Ganz-Info du mois
de mars, merci de nous transmettre vos
articles avant le **15 février**.**